



Chantraine, le 28 Août 2019

CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 27 AOÛT 2019

NOM Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à
DIOT François	X			
GILLE Brigitte	X			
HINGRAY Sandrine	X			
BARBAUX Marc	X			
VALDENNAIRE Jean-Pascal			X	Stéphane PETOT
HUSSON Audrey	X			
OHNIMUS Martine	X			
BOXBERGER Jean-Daniel			X	François DIOT
HARQUET Florian	X			
PETOT Stéphane	X			
PIERRAT Nathalie	X			
FELLMANN Bernadette	X			
HAMM Agnès			X	Brigitte GILLE
RICHARD Sylvie		X		
RODRIGUES Chantal			X	Max RICHARD
SCHUMACHER Dominique			X	Jacques CHAPON
SEVRAIN Sophie			X	Audrey HUSSON
AUBERT Michel			X	Marc BARBAUX
CHAPON Jacques	X			
DORGET Patrick	X			
RICHARD Max	X			
TRINIDAD Claude			X	Nathalie PIERRAT
COLLE Emilie		X		

Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire,

Madame Martine OHNIMUS ayant été désignée secrétaire de séance,

Après lecture et approbation, à l'unanimité, du procès-verbal de la séance du 21 mai 2019,

Le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

* **A adopté**, à l'unanimité, la **décision modificative n° 1** (virement de crédit) dans le cadre du budget communal.

* **A autorisé**, à l'unanimité, Monsieur le Maire à **signer l'avenant au contrat d'ouverture de crédit** le liant au Crédit Mutuel, afin d'augmenter la ligne de trésorerie communale.

* **A prononcé**, à l'unanimité, l'**admission en non-valeur** de cinq titres de recettes correspondant à une somme globale de 300,51 € et s'étalant sur la période 2011-2019, titres pour lesquels les procédures de recouvrement n'ont pas abouti.

* **A fixé**, par 18 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, le **montant des récompenses** à attribuer aux **bacheliers de l'année 2019** ayant obtenu les mentions « *très bien* », « *bien* » et « *assez bien* » :

- 150 € pour chaque bachelier ayant obtenu la mention « *très bien* »,
- 100 € pour chaque bachelier ayant obtenu la mention « *bien* »,
- 50 € pour chaque bachelier ayant obtenu la mention « *assez bien* ».

* A l'unanimité, **a approuvé** l'implantation d'un distributeur à pain sur le territoire communal, **fixé à 400 €/an** la redevance d'occupation du domaine public qui en découle et **autorisé** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition du domaine public correspondante.

* **A autorisé**, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer une convention de mise à **disposition gratuite de la salle Abba** de la Maison Charles Grandemange avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal afin d'**accueillir les activités du Relais Assistants Maternels (R.A.M.)** les mardis matin selon un planning préétabli.

* A l'unanimité, **a approuvé** la vente de la parcelle communale sise **rue Julia Colin**, cadastrée AI 467, d'une superficie de 169 m², à une administrée riveraine en fixant le prix de vente à **10 € TTC** le mètre carré et **autorisé** Monsieur le Maire ou son adjoint à faire rédiger et signer l'acte de vente, sachant que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur).

* **A voté**, à l'unanimité, l'application, à compter du 1^{er} septembre 2019, des **nouveaux tarifs** des garderies, activités périscolaires et ALSH du mercredi matin :

	Extérieurs	Chantrainois	Tarif préférentiel extérieurs QF<700	Tarif préférentiel chantrainois QF<700
Garderie matin	1.60 €	1.25 €	1.20 €	0.85 €
Garderie soir maternelle	1.60 €	1.25 €	1.20 €	0.85 €
Garderie élémentaire	1.60 €	1.25 €	1.20 €	0.85 €
Activités périscolaires	1.60 €	1.25 €	1.20 €	0.85 €
Mercredi matin ALSH	8.40 €	7.00 €	7.40 €	6.00 €

Une heure supplémentaire facturée après 10 minutes de retard.

* **A voté** également, à l'unanimité, et toujours à compter du 1^{er} septembre 2019, l'application des **nouveaux tarifs** de la restauration scolaire :

- * Chantrainois : **4,45 €**
- * Extérieurs et enseignants : **6,60 €**
- * Tarif préférentiel pour chantrainois (QF inférieur à 700) et personnel communal : **3,55 €**
- * Tarif préférentiel extérieur (QF inférieur à 700) : **5.20 €**.

* **A donné son accord**, à l'unanimité, pour l'**adhésion** du **Syndicat des Eaux de Thuillières** au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges.

* **A attribué**, à l'unanimité, les **subventions aux associations**, selon le détail suivant :

* **LOISIRS - CULTURE - ANIMATION** :

- *Amis sans frontières* : **300 €**
- *Association des Concerts Classiques d'Epinal* : ... **2.500 €**
- *Club « Chante-Rainette »* : **500 €**

* **SPORTS** :

- *Judo-Club de Chantraine* : **2.500 €**
- *L'Equ'Crin d'Olima* : **1.500 €**
- *G.E.T. Vosges Basket* : **3.000 €**.

Informations diverses :

* Madame GILLE demande aux conseillers municipaux qui n'ont pas encore fait part de leur intention quant à la participation au prochain repas des Aînés (**dimanche 22 septembre prochain**), de bien vouloir le faire (coupon-réponse) dès que possible et, quoi qu'il en soit, avant le vendredi 6 septembre.

Dates à retenir :

- Cérémonie de commémoration de la libération de la commune le **mardi 24 septembre 2019 à 18h30 (rassemblement à 18h15)** devant la plaque posée au numéro 2 de la Rue Jules Ferry, à la mémoire de deux soldats américains tués à cet endroit en septembre 1944 ;
- Cérémonie des Chan'Trophées le **samedi 28 septembre 2019 à 20h00** à la Maison Charles Grandemange.

La séance est levée à 19h30

Fait à Chantraine, le 28 Août 2019



Le Maire,

François DIOT